



LA FARLEDE-TOULON ECHECS ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 SEPTEMBRE 2020

Le dix-huit septembre deux mille vingt à 18 heures s'est tenue à la salle du club de la Maison des associations Rue Pilote Reboul l'assemblée générale de l'association La Farlède Toulon Échecs.

Sont présents ou représentés à l'ouverture de l'AG : 18 adhérents sur 141.
Les statuts n'imposent aucun quorum et l'assemblée peut délibérer.

I. COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2019

Le compte rendu de l'AG du 06 septembre 2019 a été publié sur le site.

Vote sur ce compte rendu :

Pour 18

abstention 0

contre 0

Le compte rendu est approuvé.

II. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITÉ

La présidente Martine Bolla présente le rapport moral et rapport d'activité. Elle souligne l'importance du bénévolat sans lequel rien ne serait fait dans notre association et remercie tous les intervenants qui permettent au club d'assurer son activité, tout au long de l'année et de manière ponctuelle lors des manifestations.

Elle remercie les municipalités de La Farlède et de Toulon pour leur aide

La ville de La Farlède nous aide tout au long de l'année par la mise à disposition de salles et une subvention en rapport avec l'activité déployée.

Les relations avec la ville de Toulon sont en cours de relance, avec des contacts positifs.

Jusqu'au confinement l'activité a été intense cette année comme les précédentes :

- nombreuses animations échecs au club, en établissements scolaires et dans des structures de la société civile
- nombreuses compétitions organisées par notre club, notamment le championnat du Var jeunes avec autour de 180 participants
- renforcement des cours d'échecs adultes au club
- forte participation aux compétitions individuelles et par équipes, jeunes et seniors.

Pendant le confinement il a été mis en place diverses activités en ligne pour joueurs de tous âges et tous niveaux. Je remercie particulièrement Denis Lepelletier qui a beaucoup œuvré pour cela.

Les résultats sportifs sont satisfaisants et témoignent de la vitalité de notre club

Le club compte actuellement 141 licenciés.

Vote sur le rapport moral et le rapport d'activité :

pour 18 abstention 0 contre 0

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés.

III. RAPPORT FINANCIER

Le trésorier Michel TRICOT présente le compte de résultat du 21/06/2019 au 20/06/2020 et le budget prévisionnel 2020-2021.

La situation est tout à fait saine avec un solde créditeur autour de 15 500 €. Cela permet d'envisager la nouvelle saison avec sérénité.

Charges et produits de l'exercice s'équilibrent quasiment autour de 23 600 €, avec une balance négative de 299 €.

Les contributions volontaires représentant le travail des bénévoles et les prêts de salle gratuits sont inscrites en charges et en produits pour environ 16 000 €

Vote sur les comptes de l'exercice 2019-2020 :

pour 18 abstention 0 contre 0

Les comptes de l'exercice sont approuvés

Le budget prévisionnel reprend les grandes lignes de l'exercice écoulé, avec charges et produits pour 26 401 €.

Vote sur le budget prévisionnel 2020-2021 :

pour 18 abstention 0 contre 0

Le budget prévisionnel est adopté

IV. PRÉPARATION DE LA SAISON 2020-2021

Le montant des adhésions est sans changement pour cette saison :

Jeunes : 75 € Seniors licence A : 86 € Seniors licence B : 51 €

Tarif réduit sur la cotisation pour la 2^e personne d'un même foyer : réduction de 50 % sur la part club.

Pour l'organisation de compétitions : la présidente a pris des options pour réserver des salles à La Farlède et nous devons voir ce qu'il est possible de faire sur Toulon.

Le club engagera des équipes en Nationale 4, Départementale 2 et en Nationale 2 ou 3 jeunes. Le CD fera le point en octobre pour l'inscription éventuelle d'autres équipes notamment en N3 ou N4 jeunes.

Les cours d'échecs seront maintenus comme la saison précédente avec la présence de Jean Philippe sur sa décharge municipale tous les vendredis soir à Toulon. Il est envisagé pour le vendredi 2 cours en alternance dont un à destination des joueurs les moins expérimentés.

Pour les interventions dans les écoles sur La Farlède nous attendons l'autorisation de reprise et les consignes sanitaires.

Elections : l'élection du nouveau Comité directeur et du président n'a pas été possible au printemps. Elle se fera en fin d'année 2020 ou début 2021. Le Comité directeur est largement ouvert à toute personne ayant un peu de temps à consacrer au club.

VI. QUESTIONS DIVERSES

Tant que la situation financière le permet le club s'efforce d'indemniser les adhérents qui utilisent leur véhicule au service du club notamment pour les compétitions par équipes (rappel 20 centimes du km + frais d'autoroute). Il convient de rappeler que ce n'est pas un dû.

Il est également rappelé que les adhérents qui sont assujettis à l'IRPP peuvent en échange du renoncement au remboursement obtenir du club une attestation fiscale annuelle induisant une réduction d'impôt.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19 heures 20

La présidente, Martine BOLLA

Handwritten signature of Martine Bolla in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by 'Bolla' and a horizontal line underneath.

Le secrétaire, Denis LEPELLETIER

Handwritten signature of Denis Lepelletier in blue ink, consisting of a stylized 'D' followed by 'Lepelletier' and a horizontal line underneath.